



**LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR**

BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

Réunion du :	Lundi 22 juin 2026 – 10h30 - 11h30 (visioconférence)
Présidence :	M. Claude DELFORGE
Présents :	MM. Pierric BERNARD HERVE – Antoine EMMANUELLI - Jean-Jacques GAZEAU – Guy GLARIA – Alexandre GOUGNARD – Yann LEROY – Philippe LE YONDRE – Antonio TEIXEIRA MME Aline RIERA
Absents :	M. Pascal TRANQUILLE MME Pauline BLONDEAU
Participants :	MM. Sylvain GRIMAULT – Mikaël JEFFROY (DFAT) – Bertrand BAUWENS – Pierre NESPOUX (DCN) – Patrick PION (DTN) MMES Sonia EOZAN – Cynthia TRUONG (DFAT)

1. Approbation de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve (1 abstention) les procès-verbaux suivants :

- Réunion du Bureau Exécutif du jeudi 11 juin 2026.

2. Vie fédérale - Communications

A. Compte-rendu de commissions

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide les comptes-rendus de commissions suivants :

- Commission fédérale du FAFA Equipements et Transport : réunion du 15 juin 2026.

B. Vie des collègues

Le Bureau Exécutif prend connaissance des comptes-rendus des dernières réunions organisées au sein des collègues.

3. Accompagnement des clubs

A. Enveloppe régionales 2026 / 2027 FAFA Equipements Clubs – Collectivités et FAFA Transport

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide l'évolution des enveloppes régionales 2026 / 2027 pour le FAFA Equipement Clubs – Collectivités et le FAFA Transport. Il est rappelé que :

- le FAFA Equipement Clubs – Collectivités dispose d'une enveloppe de 7,12 M€ et qu'une enveloppe nationale de 800 000 € pour les abondements Football Féminin est créée ;



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

- le FAFA Transport est en augmentation de 320 000 € du fait de la mise en place du dispositif Location Longue Durée (LLD) et qu'une enveloppe nationale de 200 000 € pour les abondements Football Féminin est créée ;
- que l'enveloppe FAFA Equipement & Transport reste sanctuarisé pour les Ligues ultra-marines et la Corse à hauteur de 1,1 M€, soit en hausse de 600 000 €, dans le cadre du plan ultra-marin.

4. Direction des Compétitions Nationales

A. Calendrier Jeunes Féminines – 2026 / 2027

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide :

- Le calendrier 2026/2027 des compétitions nationales Jeunes Féminines.

B. Licence Club Fédéral N1 / N2

Le Bureau Exécutif confirme, à l'unanimité, que les équipes dites « réserves », évoluant en National 1 (N1) ou National 2 (N2), ne peuvent pas prétendre aux aides liées à la licence club fédérale dès lors que leur club support dispose d'une équipe professionnelle engagée dans un championnat de Ligue 1, Ligue 2 ou Ligue 3.

5. Agenda statutaire

- Jeudi 16 juillet : Bureau Exécutif de la LFA, en visio-conférence ;

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,
lors de sa prochaine réunion*
